



La formation a pour objectif de donner à l'étudiant les pré-requis pour poursuivre avec succès les études dans les domaines du design d'espace, du design d'objet et du design de communication visuelle.

L'action pédagogique sera fondée sur : l'interdisciplinarité en tant que facteur d'enrichissement réciproque des composants de la formation ; l'exercice individuel et collectif de la réflexion, de l'esprit critique, de la créativité et de la capacité d'expression aux différents stades d'une étude ; l'entraînement de l'élève à une gestion autonome de son travail, notamment en dehors des heures de cours.

Les étudiants de la MANAA pourront postuler au BTS Design d'espace du lycée Cantau et sur l'ensemble des BTS d'arts appliqués en France.

#### **Voyages, conférences, workshops**

L'interdisciplinarité et l'ouverture vers l'extérieur sont essentielles à cette formation ; des voyages avec la découverte de lieux de création contemporaine et la visite d'expositions sont organisés.

En lien avec l'Ecole Supérieure d'Art des Rocailles à Biarritz, les formations de l'Ecole d'art bénéficient d'un important programme culturel.

Des conférences conduites par des personnalités du monde de l'art et des workshops animés par des artistes sont l'occasion de susciter une réflexion sur les pratiques et les enjeux de la création d'aujourd'hui. Obligatoires et parties intégrantes du cursus, ils favorisent des échanges privilégiés avec les acteurs de la création.

#### **Quelles sont les conditions de recrutement de la MANAA ?**

Elle s'adresse aux élèves titulaires d'un baccalauréat (tout type de baccalauréat) non issus d'une formation arts appliqués qui désirent poursuivre des études supérieures en arts appliqués.

Le recrutement repose sur les phases suivantes : en premier lieu, le candidat est sélectionné sur dossier scolaire et lettre de motivation ; en second lieu, il est convoqué à une épreuve sur table de 3 heures où un sujet donnant lieu à une production plastique lui sera proposé. Seul le papier sera fourni, le candidat

devra donc se munir de tout matériel nécessaire ; enfin, il participera à un entretien oral de 15 minutes à propos de sa production réalisée sur table.

#### **Statut des élèves**

Les élèves admis dans cette MANAA hors contrat sont élèves de l'Ecole d'art de l'Agglomération Côte basque - Adour. Les élèves ne bénéficient ni du régime étudiant, ni du régime de la sécurité sociale étudiant. Pour bénéficier d'une protection sociale, s'ils ne sont pas ayant droit de leurs parents, ils doivent contacter leur Caisse Primaire d'Assurance Maladie et présenter un certificat d'inscription. Pour l'année scolaire 2011-2012, les cours se dérouleront exceptionnellement au lycée Cantau dans l'attente du déménagement de l'Ecole d'art dans ses nouveaux locaux. Les élèves sont soumis au règlement intérieur du lycée et placés sous l'autorité du Proviseur. Les élèves de la MANAA ont accès à la cantine du lycée.

#### **Session d'admission**

Vendredi 1er avril 2011 : date limite de réception des dossiers à l'Ecole d'art.

Vendredi 8 avril 2011 : présélection sur dossier. Du 20 au 22 avril 2011 : épreuve sur table de 3 heures à l'Ecole d'art, et entretiens de 15 minutes par élève devant un jury. Les inscriptions à l'issue des résultats des épreuves d'admission seront prises sous réserve de l'obtention du baccalauréat.

#### **Portes ouvertes**

Mercredi 9 février 2011, et samedi 26 mars 2011 au Lycée Cantau.

#### **Frais de scolarité**

Ils s'élèvent à 2100 € pour l'année scolaire 2011-2012 (sous réserve de la délibération du Conseil de l'Agglomération).

#### **Renseignements et inscriptions**

École d'art de l'Agglomération Côte basque - Adour  
3, rue Caroline Rimbert 64100 Bayonne  
Tél. 05 59 59 63 08 - courriel : [ecole-art@agglo-bab.fr](mailto:ecole-art@agglo-bab.fr)  
Site : [www.art.agglo-bab.fr](http://www.art.agglo-bab.fr)